

Compte-rendu de l'assemblée générale du 12 décembre 2020

Sont présents :

CHARDONNEREAU Alain, président, SAGER Carole, trésorière, GUILBAUDEAU Emmanuelle, secrétaire, HINGOUËT Anne-Marie, secrétaire adjointe, JEANNIN Yannick, professeur coordinateur, SEVESTRE Philippe, GAUBERT Didier, élève basse, DUPAS Jean-Jo, élève atelier, BERGERET Stéphane, parent d'élève, BARTEAU Joël, élève Guitare, PACAUD Ludovic, élève piano, MÖLLER Christian, membre du CA, BLANC Ludovic, élève basse, GILBERT Gérard, atelier jazz-batterie, TRUIN Lydia, trésorière, LANDRÉ-GAUVRIT Monique, membre du CA, ROUDÉ Tiziana, membre du CA, LESCURAT Lynda élève piano, CAUDAL Claude, Maire de Préfailles.

Après un tour de table, le président en exercice déclare ouverte la 14^{ème} assemblée générale de l'association et salue au nom de l'école toutes les personnes réunies à cette occasion.

À l'ordre du jour, seront abordés 4 points :

Le rapport moral.

Le rapport d'activité.

Le rapport financier.

L'élection du nouveau conseil d'administration.

Rapport moral

« Au nom de l'École et du Conseil d'Administration, je voudrais saluer les partenaires de notre association ainsi que ses acteurs.

S'agissant de nos partenaires, je pense en particulier aux communes de la Plaine-sur-Mer, de Préfailles et de St-Michel-Chef-Chef mais aussi à la communauté d'agglomération « Pornic aggro Pays de Retz » et au Conseil Départemental.

Les uns nous apportent un appui logistique, les autres un soutien financier.

S'agissant des acteurs d'Abacada, je pense à nos adhérents.

- ▶ Les anciens qui restent fidèles à notre « maison »,
- ▶ Et les nouveaux qui nous ont rejoints cette année, notamment à l'occasion des forums des associations de septembre.

Les acteurs, ce sont également les professeurs salariés et l'équipe des bénévoles qui gèrent l'association.

Notre école se porte plutôt bien. Elle est reconnue par les institutions et prend toute sa place dans le tissu associatif du secteur.

ABACADA en chiffres

À ce jour, notre école compte 7 professeurs salariés et 101 adhérents.

La baisse sensible de nos effectifs s'explique par notre incapacité - malgré nos recherches - à avoir pu remonter une chorale.

De ces 101 adhérents, sont issus 9 bénévoles qui siègent au conseil d'administration.

Au plan géographique, l'état des adhérents relevé au 8 janvier 2020 se présente comme suit :

Préfailles	17	16,8 %
La Plaine-sur-Mer	54	53,5 %
Saint-Michel Chef-Chef	16	15,8 %
Pornic	10	9,9 %
Paimboeuf	1	4 %
St Père-en-Retz	2	
Arzal	1	

Totaux	101	100%
--------	------------	-------------

Comme l'an passé, 60% de nos élèves ont moins de 20 ans. L'autre groupe, à raison de 28%, se situe entre 50 et 80 ans, avec un pic chez les sexagénaires. Notre doyenne a 84 ans.

Quelques données, à présent, sur la répartition de nos cours :

- ▶ 7 enfants sont inscrits en éveil musical.
- ▶ 10 adhérents fréquentent les ateliers multi-instruments de Yannick et 7 autres l'atelier cordes de Sara.
- ▶ Pour l'heure, les classes les moins demandées sont le saxo (1 personne), et la basse (3 personnes).
- ▶ Les effectifs remontent un peu avec la batterie et le violoncelle (5 élèves), avec le violon (7 élèves).
- ▶ Comme chaque année, la très grande majorité des demandes va vers la guitare et ses 26 élèves et le piano avec 29 inscrits.

L'esprit de notre association s'articule autour de 3 objectifs :

N'étant ni une entreprise (bien que sa gestion administrative et comptable l'y fassent beaucoup s'en rapprocher) ni un service public, ni même un conservatoire, Abacada est avant tout une association.

Par association, nous entendons un regroupement d'acteurs (j'en parlais plus haut) réunis autour d'un objectif commun : donner l'envie et le plaisir d'approcher le monde de la musique.

Notre premier objectif est donc la coopération de toutes les forces vives d'Abacada. L'implication des adhérents ou de leurs parents est décisive pour la bonne marche de l'association.

ABACADA est à la fois lieu d'enseignement et structure de loisirs.

Nos formules d'apprentissage sont souples.

Les répertoires sont variés. Ils s'étendent du pur classique jusqu'au rock en passant par des musiques du monde ou issues de la « variété ».

Les répertoires sont sélectionnés puis proposés par chaque professeur en fonction des goûts et de l'expérience de ses élèves.

L'absence d'examen enfin d'année et le contexte des cours particuliers permettent une grande liberté pédagogique aux professeurs, et aux élèves de progresser en toute sérénité

Enfin, le moment venu, chaque élève peut, s'il le souhaite et avec l'appui de son enseignant, participer à l'audition de fin d'année ou à d'autres événements festifs.

Notre second objectif est, quand c'est possible, de mettre place des situations de musique partagée où l'élève quitte le simple cadre du cours particulier pour aller vers d'Autres, soit à l'intérieur d'une même classe d'instruments soit dans le cadre d'une convergence d'instruments.

Nous sommes en effet convaincus que la pratique en groupe est pour chaque élève l'occasion de se dépasser et de consolider sa pratique personnelle.

La préparation de l'audition nous offre l'opportunité de monter des groupes occasionnels autour de telle ou telle composition musicale, mais il existe aussi 2 ateliers dûment constitués qui se retrouvent le jeudi autour de Yannick, notre professeur de basse.

Le samedi, à raison d'une fois par quinzaine, Sara réunit également ses élèves violoncellistes auxquels elle associe une guitariste et une pianiste.

Notre troisième objectif est orienté autour de la formation musicale théorique ; c'est-à-dire du solfège, enseigné en groupes de niveaux.

Au cours des deux premières années le solfège, couplé à la pratique instrumentale permet de déchiffrer les bases de l'écriture musicale et de son fonctionnement, et d'être ainsi en capacité d'interpréter les premiers morceaux.

À partir de la 3^{ème} année la liberté (moyennant finances) est offerte à chacune et chacun d'aller au-delà et d'approfondir ses connaissances théoriques.

Voilà en quelques mots le tableau que l'on peut brosser de notre structure et qui constitue le rapport moral. »

Interventions-contributions-questions :

‣ *Des membres de l'assemblée nous signalent l'identité de deux personnes compétentes susceptibles de reconstruire une chorale. Les administrateurs en prennent note.*

‣ *En réponse à une question posée, il est précisé que la formation musicale (solfège) en groupe est comprise dans le coût de l'inscription pour les deux premières années. Elle est payante à partir de la troisième année pour les adhérents souhaitant se perfectionner dans ce domaine.*

Vote

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Deux abstentions : Messieurs CAUDAL et JEANNIN, invités.

Rapport d'activité

Abacada est une association à but non lucratif, c'est dire que l'essentiel des adhésions et des cotisations sert à rémunérer nos professeurs, mais je laisserai à Carole, notre trésorière, le soin d'exposer notre budget.

L'essentiel de nos activités se déroulent au site de l'Ormelette à La Plaine-sur-Mer où nous disposons de deux salles confortables et d'un local cuisine pour les professeurs qui peuvent y passer la journée, le mercredi ou le samedi.

Cette salle, ici à l'espace culturel, est utilisée par Yannick pour ses cours de basse et ses ateliers. Il nous faut la partager avec d'autres associations et souvent la vider lorsqu'il y a des artistes en résidence, des évènements organisés par la commune ou pendant les vacances d'été.

C'est une contrainte et il est évident que nous souhaiterions un espace propre à nos activités. Mais à ce jour, nous faisons avec ce que l'on nous propose...

L'année passée s'est achevée avec notre audition spectacle de fin d'année et par notre participation à la Fête de la musique de Préfailles.

La formule retenue d'une audition le dimanche vers 16h00 a offert plus de confort aux professeurs et à leurs élèves. Nous reconduirons cette formule en juin 2020, mais j'en dirai deux mots plus loin.

Remercions ce soir Yannick, Hervé et leurs élèves qui se sont investis et mobilisés pour représenter notre école lors de la fête de la musique, en juin dernier à Préfailles.

Comme je l'expliquais plus haut, malgré une recherche active (bouche à oreille, réseaux professionnels, réseaux sociaux, pôle emploi) nous n'avons pu trouver et recruter un nouveau ou une nouvelle professeur/e de chorale.

La rentrée a été marquée par le départ inattendu d'Ulrich Keller, professeur de guitare, et qui nous a contraints à rediriger une partie de ses élèves vers Hervé. Nous remercions ce dernier d'avoir dégagé son jeudi apm pour répondre à notre demande.

Un double remerciement également à Sara Pocreau, qui pendant les dernières années a assuré les tâches de coordination pédagogique et à Yannick qui a « repris la main » cette année à la rentrée.

C'est donc en liaison avec le professeur coordinateur que 3 évènements ont commencé à se mettre en place pour la saison 2019/2020.

Pour la première fois, la commune de Préfailles a tenu à marquer la Sainte Cécile. À cette occasion, trois associations locales se sont retrouvées pour proposer une soirée concert gratuite à l'espace culturel : « Les Gaillards d'Avant », la chorale « Si on chantait » et l'atelier « Jazz » d'Abacada.

Ce fut une réussite, mais il faudra - et c'est bien normal - procéder à des ajustements si l'expérience se renouvelle, en 2020. Nous formulons le vœu que d'autres élèves de l'école s'associent également à cet évènement.

L'idée est venue aussi d'organiser une « soirée cabaret » au printemps.

Le principe en est le suivant. Une soixantaine de couverts seraient assurés par l'équipe du restaurant « Au petit chez moi » à Saint-Michel, tandis que les élèves instrumentistes d'Abacada se chargeraient de la partie animation-spectacle.

Une part du coût des repas reviendrait à Abacada.

Une telle initiative repose bien évidemment sur la disponibilité et l'implication de tous : Élèves, professeurs et adhérents.

Le tout est entièrement à construire.

Comme pour la Sainte Cécile, il s'agira d'une toute première expérience.

Comme il a été dit plus haut, notre audition-concert-spectacle de fin d'année se tiendra en deux temps.

Nos ateliers du jeudi soir devraient intégrer la fête de la musique de Préfailles. Les répertoires, la dynamique et surtout l'esprit de nos ateliers nous semblent bien correspondre au caractère festif du 21 juin.

En amont, le premier temps sera, je dirais, plus intimiste avec des instruments acoustiques : Piano, violon, violoncelle, guitare. Pour la première fois, nous nous produirons à St-Michel, le dimanche 7 juin 2020, dans la salle du Canopus, à Tharon-Plage.

Il s'agit d'un bel espace mis gratuitement à notre disposition par la commune de St Michel. Si nous le souhaitons, nous pourrions investir la salle dès le samedi 6, à des fins de répétitions.

Financièrement parlant si nous arrivons à monter ce projet, le dîner concert pourrait nous rapporter entre 200 et 300 euros et la formule adoptée pour l'audition nous permettrait d'économiser les 400 euros que nous dépensions chaque année pour engager un régisseur sons & lumières.

Voilà en quelques mots ce qui peut être dit de l'année en cours et qui constitue notre rapport d'activité. »

Interventions-contributions-questions :

▶ *Yannick JEANNIN, professeur des ateliers du jeudi soir nous rassure en expliquant que cette année, la cohabitation avec les autres associations dans le cadre d'un usage partagé de la salle annexe de l'Espace Culturel de Préfailles ne pose pas de problème.*

▶ *Ludovic BLANC nous informe qu'il peut éventuellement se faire prêter du matériel de sonorisation et de mixage, notamment pour notre participation à la fête de la musique.*

▶ *Monsieur CAUDAL se réjouit de voir se réunir et collaborer des associations de la commune comme ce fut le cas pour la soirée Ste Cécile ; en particulier dans les périodes un peu « creuses » de l'année.*

▶ *Yannick JEANNIN évoque le projet d'un évènement musical autour de la médiathèque de la Plaine. L'idée fait son chemin. Dans ce cas, également, il s'agirait d'une « première ».*

Vote

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

Deux abstentions : Messieurs CAUDAL et JEANNIN, invités.

Rapport financier

Bilan

Présenté par Carole SAGER

Recettes **2018/2019** : 54.296,50 €

Dépenses totales : 59.243,41 €, dont 54.378 € de dépenses en salaires des professeurs.

Déficit : - 4.946,91 €

Réserve : (livret, caisse et compte-chèques) : 4.518,88 €

Déficit final : 4946,91 – 4518,88 = -428,03 €

Prévisions

Budget prévisionnel : Un prochain courrier exposera notre déficit structurel et les solutions envisagées pour le ramener à l'équilibre, en fonction des aides et autres subventions éventuelles qui nous seront accordées.

Interventions-contributions-questions :

▶ *Didier GAUBERT (ancien président de l'association) évoque l'avenir d'ABACADA, et l'articulation entre ses liens avec les communes dont sont issus l'essentiel de ses élèves d'une part et ses liens avec des structures plus importantes comme la communauté d'agglomérations, d'autre part.*

▶ *En réponse à Didier GAUBERT, Monsieur CAUDAL explique qu'une réflexion est engagée sur la mutualisation des moyens.*

Il faut, poursuit-il concilier ce qui relève de l'intérêt communautaire et ce qui relève des capacités d'initiatives de chaque commune. Trouver l'équilibre entre ce qui doit rester sur la commune et ce qui doit « basculer » sur l'intercommunalité.

Sans doute y aura-t-il à terme la mise en place de « contrats culturels territoriaux ».

Mais il faut, précise-t-il conforter les associations, soutenir l'idée de la pérennité d'une école de musique sur le secteur, favoriser et développer l'éveil musical.

Monsieur CAUDAL conscient de la fragilité financière d'ABACADA invite le CA à rencontrer les maires de Préfailles, La Plaine et St-Michel, ainsi que les élus départementaux.

Si, dit-il, le modèle associatif s'essouffle - comme c'est souvent le cas - il faut s'interroger sur le niveau d'engagement des communes pour leur venir en aide.

Votre association, poursuit le maire, ne doit pas perdre son identité.

Dans un même temps, elle « crée du lien social » et surtout elle « remplit une mission d'intérêt général ».

Vote

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Deux abstentions : Messieurs CAUDAL et JEANNIN, invités.

Elections du nouveau conseil d'administration.

Comme l'indique la règle, l'ensemble de l'actuel C.A. est sortant, soit 9 personnes.

Se pose alors la question de son renouvellement et d'une proposition qui est faite aux adhérents, présents ce soir, de rejoindre l'équipe des bénévoles qui gère l'association.

Pour votre information, le CA se retrouve au moins une fois par mois pour le suivi de cette gestion et pour préparer les temps forts de l'année comme les auditions, les événements festifs, les permanences pour les réinscriptions, les forums de rentrée, en septembre, etc....

Outre les membres sortants qui souhaiteront se représenter, les personnes qui se proposent de rejoindre le prochain CA vont être invitées à se signaler.

Elles seront alors enregistrées et je leur demanderai de me retrouver après la clôture de cette AG pour que nous fixions nos premiers rdv.

À la suite de cet exposé, les membres sont invités à intervenir, poser des questions, faire des observations.

Le nouveau conseil d'administration élu par l'assemblée générale du 12 décembre 2019 se compose des personnes suivantes :

ROUDÉ Tiziana, TRUIN Lydia, GUILBAUDEAU Emmanuelle, SAGER Carole, LANDRÉ-GAUVRIT Monique, LESCURAT Lynda, MÖLLER Christian et CHARDONNEREAU Alain.

Après la clôture de la réunion, un « verre de l'amitié » est proposé à tous.

Ajout en date du 29 janvier 2020

Lors de sa première réunion, le 15 janvier 2020, le nouveau conseil d'administration a élu en son sein son bureau, qui se compose des personnes et des fonctions suivantes :

Président : Christian MÖLLER

Vice-président : Alain CHARDONNEREAU

Trésorière : Carole SAGER

Trésorière-adjointe : Lydia TRUIN

Secrétaires : Tiziana ROUDÉ et Emmanuelle GUILBAUDEAU